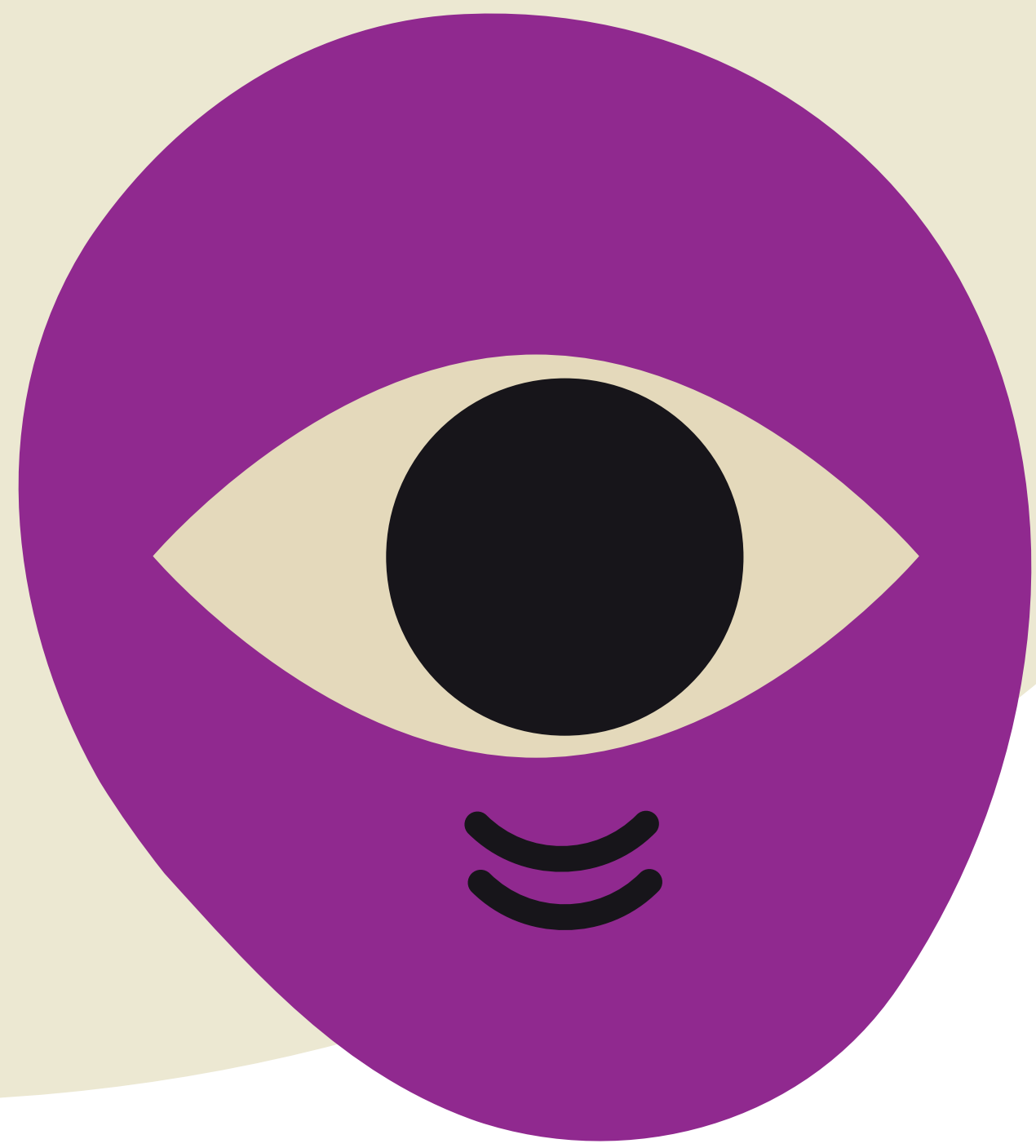




Certification

« Assistant archiviste » : un œil sur le métier

Issue de la convergence d'expertises complémentaires, la certification de niveau bac+2 de l'APSV est le reflet d'une attention particulière aux besoins du métier d'archiviste. L'association de ses *alumni* vous présente cette formation à ce jour unique en son genre.

Une formation archivistique de niveau intermédiaire

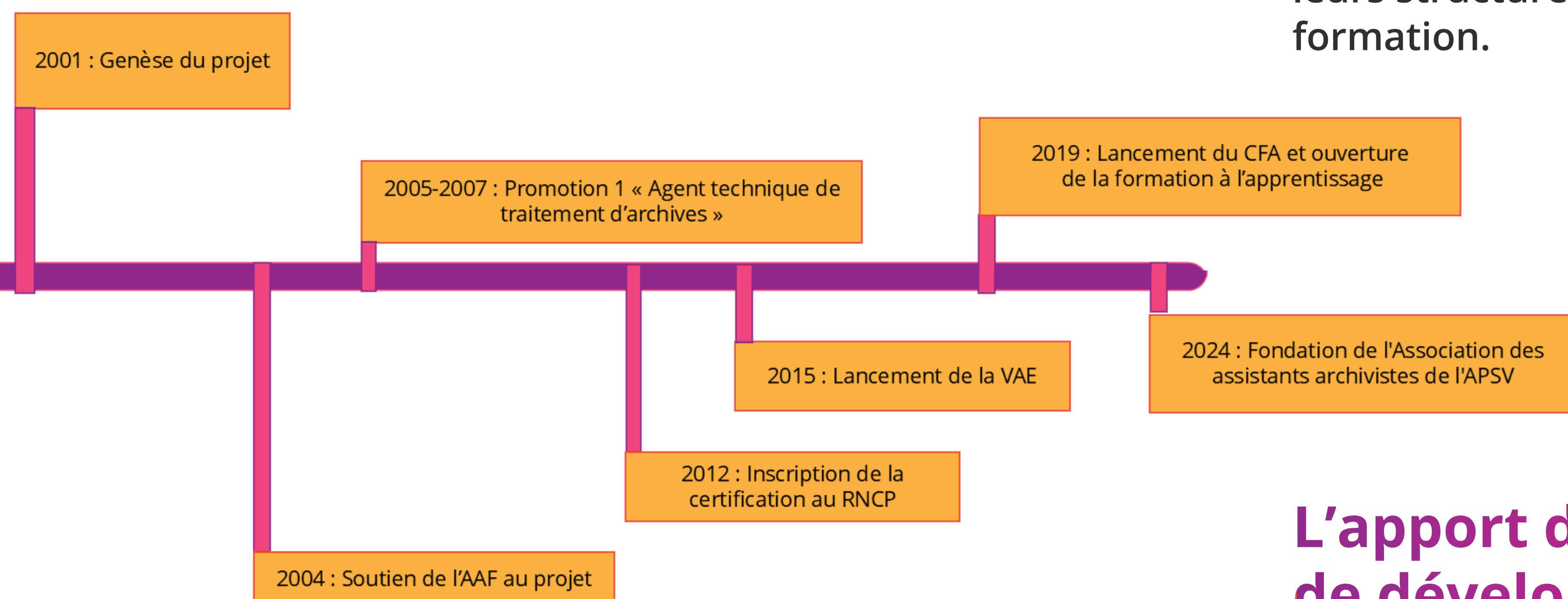
La formation « Assistant.e archiviste » de l'Association de prévention du site de la Villette (APSV) est un tremplin pour devenir un professionnel accompli dans la gestion des archives physiques et numériques. En **18 mois d'alternance**, elle couvre toutes les étapes du cycle de vie des documents.

Accessible aux titulaires d'un bac ou équivalent, elle se suit sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle peut aussi être validée par VAE pour les professionnels expérimentés. La formation, délivrée par le CFA en co-certification avec l'Association des archivistes français (AAF), bénéficie du réseau et des partenaires de l'AAF. La certification obtenue est de niveau 5 (**Bac +2**), inscrite au RNCP.

Avec **630 heures de formation**, elle apporte une maîtrise des normes archivistiques, des systèmes d'information et de l'archivage électronique. Encadrée par des formateurs archivistes, elle offre une vision complète du métier. Des visites de services d'archives permettent aussi aux apprenants de découvrir différentes pratiques professionnelles. Grâce à l'immersion immédiate en milieu professionnel et à la diversité des compétences enseignées, elle forme des spécialistes des archives, prêts à intégrer tout type de structure.

Un ancrage dans le monde professionnel

La formation est conçue en collaboration avec des **professionnels du secteur**, avec la volonté dès le départ et pendant tout le parcours de mettre en lien les apprenants et des professionnels, que ce soit à travers les entretiens pour l'obtention de l'alternance, des visites de services d'archives, ou les cours dispensés par des archivistes. Ces cours, au-delà de la formation théorique, permettent l'**échange de pratiques** ou d'anecdotes directement issus du terrain. Ils favorisent également la création d'un réseau, et l'accès direct aux offres d'emploi potentiels. De plus l'alternance favorise l'**accès à l'emploi**, car on a constaté que certains des alternants demeuraient dans leurs structures après l'obtention de la certification. En janvier 2024, 82% des diplômés des promotions 7, 8 et 9 étaient en emploi, 55% d'entre eux travaillant dans le secteur public et 55% en entreprise. Le jury de la certification comporte au moins un professionnel à chaque session, ce qui permet aussi le recrutement d'apprenants qui se sont mis en valeur. Il faut ajouter que des professionnels parties prenantes depuis le début sont encore présents, faisant d'eux des **ambassadeurs** de choix. Enfin les anciens de l'APSV sont amenés à dispenser des cours ou à accompagner des nouvelles promotions, et ils n'hésitent pas dans leurs structures respectives à recommander la formation.



Les origines de la formation : une réponse à un besoin

Quel lien entre les archives et l'APSV, association vouée aux actions éducatives et à l'insertion ? Le point de convergence est le ministère dont dépend le site de la Villette. Ainsi, en 2001, c'est Georges Rosevègues de la Délégation au développement et à l'action territoriale au sein du **Ministère de la Culture** qui a l'idée de faire rencontrer Yves Jammet de l'APSV avec Françoise Mosser, responsable du Minutier central des notaires de Paris.

Cette dernière avait exprimé des **besoins de personnel** pour un grand chantier de reconditionnement d'archives qui aurait pu constituer une action de réinsertion professionnelle. Cependant, la portée du projet dépasse rapidement celle de l'action ponctuelle et s'étend à la création d'une **qualification professionnelle**.

En 2003, une enquête auprès d'employeurs du secteur public et privé relève un **manque de profils intermédiaires**, de niveau bac+2, formés au traitement technique des archives. Le montage de la formation se fait ensuite en partenariat avec l'AAF et d'autres associations professionnelles, pour aboutir en 2005 au lancement de la première promotion de la formation « Agent technique de traitement d'archives ».

L'apport de l'APSV, association de développement social

L'APSV depuis sa création est un **acteur social jeunesse** du 19^{ème} arrondissement de Paris, axé d'abord sur la prévention et sur l'accès aux différents lieux culturels du site de la Villette. Elle a élargi son action autour de trois missions : l'insertion économique, l'accès à la culture et la formation professionnelle.

Dès 1985, L'APSV propose des actions expérimentales, les **premiers dispositifs d'alternance**, mêlant formation et travail en entreprise avec pour objectif la professionnalisation des jeunes. Les équipes de l'APSV conservent ces champs d'actions passés autour de la prévention de la jeunesse, l'insertion socioprofessionnelle, des actions pédagogiques, citoyennes et culturelles aux jeunes du quartier.

La formation « Assistant.e archiviste » s'inscrit dans la même dynamique, avec un premier public plutôt en **reconversion professionnelle**. La sélection se fait en priorité sur la motivation et non pas sur des prérequis avec une grille d'entretien qui permet d'avoir une sélection égalitaire. La communauté professionnelle des archivistes est donc enrichie de ces parcours et compétences provenant de milieux très différents.

